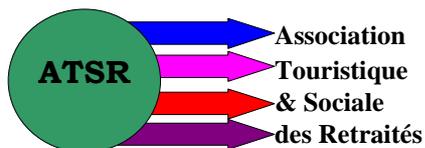


+

ALSTOM - MASSY



✉ 9, rue Ampère - 91300 MASSY
☎ 01.60.13.27.26 de 10h. à 12h.
(uniquement le 1er & 3è mercredi de chaque mois)

Massy, le 6 janvier 2005

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 16 DECEMBRE 2004

Le 16 décembre 2004, à 10 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à l'amphithéâtre du bâtiment B6 du site ALSTOM, 9 rue Ampère à Massy, sur convocation écrite faite par la présidente de l'association en date du 5 décembre 2004.

L'assemblée est présidée par Madame Proudtkchenko Annick, assistée de tous les membres du conseil d'administration, Mmes Collet, Giblin, Gorse, Richer, Mrs Fichoux, Garcia, Giblin, Liechti.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal. La dite feuille permet de constater que 114 membres de l'association sur 269 votants sont présents, à laquelle il faut ajouter 65 pouvoirs. L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que les membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1. En conséquence le total des membres présents et représentés étant de 179, le quorum est atteint et l'assemblée peut se tenir.

1- ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A. PROUDTKCHENKO

La Présidente remercie les personnes présentes, d'assister aussi nombreuses à l'assemblée générale du 16 décembre 2004.

Madame AUVRAY Martine, représentant le CIE site MASSY au sein de l'Association est présente à cette assemblée.

Le bureau a fonctionné normalement et s'est réuni par 6 fois au siège de l'Association, les 8 janvier, 18 mars, 17 juin, 21 septembre, 3 novembre, 8 décembre. Un procès verbal de chaque réunion du conseil d'administration est archivé au sein de l'Association..

Lors de ces réunions, il a été établi :

1.1 Les INFOS SENIORS : ont été diffusés en janvier, avril, août et novembre 2004. Ils sont diffusés à l'ensemble des adhérents, aux anciens adhérents, au C.I.E. SM.

Bravo à l'ensemble de nos rédacteurs occasionnels lors des voyages et surtout un grand merci à Françoise et Clifford Giblin qui se dépensent sans compter dans la conception de cet éditorial.

1.2 LES VOYAGES 2004 (Clifford Giblin fait un résumé des activités)

1.2.1 Les voyages 2004

- La Bulgarie séjour de 15 jours en hôtel club + thalasso (42 participants)
- Le Québec nouvelle France circuit de 8 jours (45 participants)
- Une croisière voile autour de la Corse (9 participants)
- Un séjour à St Jean de Monts dans un centre appartenant à la chaîne ALSTOM (22 participants)

96 personnes de l'association contre 102 l'année dernière, ont participé à ces voyages. (budget en réduction par rapport à la demande) Le séjour à St J. de Monts n'est pas comptabilisé.

1.2.3 Les mini séjours

- Canal de bourgogne (26 participants)

1.3 LES ACTIVITES 2004

1.3.1 - Randonnées

Vincent Garcia nous présente l'activité 2004

53 adhérents sont inscrits dont 37 personnes ont participé aux randonnées mensuelles ou aux randonnées de plusieurs jours :

Randonnées de 3 jours, d'une journée et d' 1/2 journée

Le 15 janvier : Dampierre, Cernay

Le 5 février : forêt de Sénart

Le 4 mars : Bois de Verrières

Du 9 au 11 mars : La Normandie

Du 22 au 27 mars : Le Maroc

Le 1^{er} avril : Forêt de Marly

Le 13 avril : Vallée de l'Orge

Le 6 mai : Les étangs de Hollande

Le 18 mai : Plateau de Saclay

Le 3 juin : Les étangs de Hollande

Du 8 au 11 juin : Les Causses -L' Aubrac
Le 21 octobre : Parc de la Courneuve
Le 4 novembre : La Brosse
Le 2 décembre : La brosse

Les retraités inscrits en randonnée avec les actifs de l'AS 91, ne pourront être subventionnés 2 fois, ils devront faire un choix entre l'ATSR et l'AS 91.

1.3.2 - Repas de Noël - assemblée générale

Organisation sur le site de Massy, de l'assemblée générale et de notre repas de Noël. A ce titre, l'ensemble du conseil d'administration remercie Mme VILA Denise Chef des ressources humaines d'avoir permis ces rencontres sur le site de Massy, elle a été invitée ainsi que le CIE dans son intégralité à partager l'apéritif avec les retraités. Le bureau du CIE, la commission de l'entraide ont été invités au repas de Noël. Une information par voie d'affichage a été faite sur tous les panneaux de la société, invitant les actifs à venir échanger leurs meilleurs souvenirs avec les retraités pendant le repas. Pour cette année, 160 personnes y sont inscrits.

1.3.3 - Spectacles

Nous avons pris cette année 60 places en abonnement à l'opéra de Massy réparties de la façon suivante :

GENRE	SPECTACLE	Nbre de PLACES
variétés	Juliette Gréco	10
Lyrique	Nabucco	10
Danse	Aterbaletto	10
Théâtre	Un beau salaud	10
Musique	Mozart	10
Théâtre	L'éventail de Lady Windermere	10

Mr Fichoux signale à l'assemblée que nous disposons de 10 places pour Mozart le 2 avril 2005. Les personnes intéressées contactent l'ATSR.

1.4- BUDGET 2004

Il a été scrupuleusement suivi selon le budget prévisionnel qui vous avait été proposé à l'assemblée générale 2003, Monsieur Fichoux trésorier commente ce budget il sera à l'ordre du jour de l'AG 2005.

2 – RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER (Jean FCHOUX)

Année 2003 : Monsieur FICHOUX, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Le détail des dépenses et recettes ont été envoyées par courrier avec la convocation de l'assemblée générale à tous les

adhérents et est commenté en séance (annexe : détails des comptes et bilan actif et passif)

Détail des charges et produits 2003 les plus importants :

VOYAGES	CHARGES	PRODUITS
LA DALMATIE	15 213	28 440
LES ANTILLES	13 008	19 610
LA CORREZE	4 338	5 560
CROISIERE VOILE : Iles Vierges	4 558	5 687
CHAMONIX	1 274	3 161

SORTIES CULTURELLES	CHARGES	PRODUITS
GRENADE	8 817	5 000
Mont St MICHEL, JERSEY	6 793	6 120
OERA DE MASSY	242	240

Année 2004 : Le compte de gestion n'est pas encore arrêté et le tableau est provisoire (voir annexe)

3- RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur BALAGE, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée par le trésorier Monsieur FICHOUX. (annexe)

4- DECHARGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame PROUDTCHENKO après avoir remercié Monsieur BALAGE pour son travail, soumet alors au vote de l'Assemblée générale la résolution suivante :

« l'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du commissaire aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2003 ».

Cette résolution est adoptée par 178 voix, 1 voix contre, 0 abstention

5- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D' ADMINISTRATION

L'élection du conseil d'administration comporte 9 membres et comme le stipule les statuts le renouvellement des membres à lieu chaque année par tiers. Cette année Mme Giblin, M.Fichoux, M.Garcia sortent. Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration Mmes Richer, Proudtkchenko, Gorse, et Mrs Giblin, Liehti

Se présentent :

- Mme GIBLIN Françoise
- Mr FICHOUX jean
- Mr GARCIA Vincent
- Mr CAMMARATA

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets sous la surveillance de Monsieur Mr MACQUET

Résultat du dépouillement : votants **179**
: Nuls **1**
: Exprimés **178**

Ont été déclarés régulièrement réélus pour 3 ans :

- 1) Mme GIBLIN avec 168 voix
- 2) Mr FICHOUX avec 178 voix
- 3) Mr GARCIA avec 176 voix

Mr CAMMARATA n'est pas élu, il a obtenu 11 voix, il propose de se mettre à la disposition de l'ATSR pour éventuellement aider le bureau.

6 - REGLEMENT INTERIEUR (vote)

Après lecture du règlement intérieur et quelques modifications, il est adopté à l'unanimité (Annexé au PV)

7 - BUDGET PREVISIONNEL 2005

ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES	SUBVENTION
LA GRECE	44 440	24 275	20 125
LE PORTUGAL	44 504	25 299	19 205
CROISIERE	9 744	5 300	4 444
Randonnées	18 000	9 500	8 500
Repas de Noël	6 000	-	
Sorties culturelles	2 000	1 000	1 000
Divers	4 000	2 000	2 000
Cotisations		4 500	- 4 500

SUBVENTION DEMANDEE : 68 250 €

La subvention accordée par le CIE SM est de 63 000 € votée en réunion par 7 voix contre 4. Il est à noter que seule le budget de l'ATSR a eu besoin d'un vote et qu'il est l'un des seuls à ne pas avoir été augmenté.

8 -COTISATIONS 2005

Proposition pour l'année 2005

Adhésion à l'Association : **18 €EUROS par adhérent**
Adhésion à l'activité randonnée : **5 €EUROS par adhérent**

A l'unanimité des présents ces deux cotisations sont adoptées et devront être réglées avant le **28 février 2005**.

9- VOYAGES 2005 et activités

Les voyages 2005 retenus sont les suivants :

- Séjour en GRECE (40 personnes inscrites - 6 en attente)
- Circuit au Portugal (43 Personnes inscrites - 16 en attente)
- Croisière voile St MARTIN (8 personnes inscrite)
- Centre Alstom : Saint AYGULF inscriptions avec le prochain « infos séniors »

Les minis séjours culturels :

- circuit en ALSACE
- La TOURAINNE

Les randonnées :

- Raquettes à Valezan (3 jours de randonnée)
- Le Maroc (4 jours de randonnée)
- 1 journée par mois région parisienne
- ½ journée par mois région parisienne

10 – DIVERS

- QUOTIENT FAMILIAL

Les couples n'habitant pas sous un même toit (feuille d'impôt faisant foi) ne peuvent prétendre bénéficier du quotient couple, seule l'adhérent retraité de l'Alstom bénéficie du quotient et le conjoint est considéré alors comme extérieur, il paie plein tarif. Il est demandé pour les personnes vivant maritalement un certificat de concubinage.

- UNE MISE AU POINT

Concernant les voyages, le conseil d'administration pour l'année 2005 plafonne le prix de revient des séjours à 1055 € et ceci afin de permettre l'accès à ces voyages à un plus grand nombre d'adhérents. La croisière voile organisée par le CIE SM dépasse ce plafond (1218 €), les retraités participant à cette croisière seront subventionnés sur 1 055€ et paieront la différence.

Un adhérent demande d'appliquer le même principe pour les futurs voyages proposés par l'ATSR ce qui permettrait de faire des voyages plus éloignés et plus attractifs pour les plus jeunes. Pour le conseil d'administration, il n'est pas question de proposer des voyages à deux vitesses.

La séance est levée à 12 h 30

PROUDTCHENKO ANNICK
Présidente de l'ATSR